



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 127-2018**
Séance du 24 avril 2018

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement complémentaire de 16 006.55 F pour le captage des eaux de ruissellement du chemin des Etangs-de-la-Bistoquette à Plan-les-Ouates

Vu la délibération D 102-2014 votée par le Conseil municipal le 14 octobre 2014, décidant l'ouverture d'un crédit d'engagement de 150 000 F pour financer le captage des eaux de ruissellement du chemin des Etangs-de-la-Bistoquette,

vu le décompte final s'élevant à 16 006.55 F,

vu l'exposé des motifs EM 127-2018, d'avril 2018, comprenant l'ensemble des éléments financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1983 et aux articles 89 et suivants et 95 et suivants de la loi sur les eaux (LEaux-GE L 2 05),

le Conseil municipal

DECIDE

par 17 oui et 2 non

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement complémentaire de 16 006.55 F, destiné à couvrir le dépassement sur le crédit d'engagement voté le 14 octobre 2014, pour financer le captage des eaux de ruissellement du chemin des Etangs-de-la-Bistoquette,
2. D'amortir la dépense énoncée au point 1 selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 14 octobre 2014, soit des annuités qui figureront dans le compte de résultats, sous rubrique N° 33003 « amortissements planifiés des autres ouvrages de génie civil du patrimoine administratif », soit la dernière fois en 2045.



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 127-2018

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**Crédit d'engagement complémentaire
pour le captage des eaux de ruissellement
du chemin des Etangs-de-la-Bistoquette à
Plan-les-Ouates**

16 006.55 F

Plan-les-Ouates – avril 2018

Crédit d'engagement complémentaire pour le captage des eaux de ruissellement du chemin des Etangs-de-la-Bistoquette à Plan-les-Ouates

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Crédit d'engagement selon délibération D 102-2014 du 14 octobre 2014

Le coût estimatif total du projet initial pour le captage des eaux de ruissellement du chemin des Etang-de-la-Bistoquette se montait à **150 000 F TTC**, pour une exécution débutée en décembre 2015 et terminée à fin août 2016. Dans ce montant étaient inclus : les travaux, les honoraires, les frais administratifs, les débours et les divers et imprévus.

2. Travaux réalisés

Les travaux suivants ont été réalisés :

1. Création d'un fossé naturel sur le tronçon, entre la parcelle N° 4911 et le chemin en enrobé bitumineux.
2. Remodelage sur ce tronçon du chemin de promenade en matière du « Salève ».
3. Pose d'une canalisation dans le chemin en enrobé bitumineux, en PVC de 30 cm de diamètre enrobée de béton.
4. Création d'un dépotoir en amont de la canalisation et de deux caniveaux en caillebotis pour compléter cet assainissement.
5. Pose de deux sacs-grilles d'eaux pluviales en limite de la parcelle N° 3332 raccordés sur la nouvelle canalisation.
6. Pose d'une bordurette en granit 10/30 en limite de la parcelle N° 3332.
7. Reprofilage du chemin en enrobés bitumineux.

3. Crédit d'engagement complémentaire

Explication du dépassement

Le montant du dépassement est principalement dû à :

- * la non prise en compte des frais d'étude dans la délibération D 102-2014.

- * des rentrées de soumissions avec des prix supérieurs à l'estimation des coûts des travaux de génie civil.

Descriptif des travaux supplémentaires :

1) Travaux génie civil :	13 608 F
2) Frais d'étude :	<u>10 555 F</u>
Total plus-value :	24 163 F

Ainsi, en additionnant la différence entre le montant réel des travaux exécutés et le montant estimé aux frais d'étude, on arrive à une plus-value de 24 163 F.

En soustrayant les divers et imprévus à cette somme, on arrive au montant du dépassement de 16 006.55 F.

4. Calcul du montant du crédit complémentaire

Le montant du crédit complémentaire, élaboré à partir du décompte final des travaux, s'élève à **16 006.55 F TTC**.

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, d'engager ces travaux et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 16 006.55 F TTC.

Le Conseil administratif

SCA / GR /PHZ/bg



D 127-2018 - Crédit d'engagement pour le captage des eaux de ruissellement du ch. des Etangs-de-la-Bistoquette

Compte : 7100.501.14

GED : 37762

		1	2	5	6	8 (1-6)	
		D 102-2014	Contrats SIA	Total des avenants	Situation financière ce jour	Différence entre délibération et situation	Total facturés
Coût total des travaux TTC		150'000.00	155'939.65	14'706.90	166'006.55	-16'006.55	166'006.55
CFC A) Travaux de génie civil		121'392.00	139'640.00	0.00	135'000.00	-13'608.00	135'000.00
451	Entreprise de génie civil	121'392.00	139'640.00		135'000.00	-13'608.00	135'000.00
B) Travaux divers		540.00	0.00	0.00	0.00	540.00	0.00
Coût de construction hors honoraires		121'932.00	139'640.00	0.00	135'000.00	-13'068.00	135'000.00
	Test HAP sur enrobés	540.00	0.00		0.00	540.00	
D) Honoraires et constat		18'900.00	15'209.65	12'474.35	27'684.00	-8'784.00	27'684.00
492	Honoraires Ingénieur Civil						
	Etude secteur n° 1			5'277.45	5'277.45	-5'277.45	5'277.45
	Etude secteur n° 2			5'277.50	5'277.50	-5'277.50	5'277.50
	Exécution secteur n° 1	12'960.00	12'960.00	1'919.40	14'879.40	-1'919.40	14'879.40
496	Géomètre	3'240.00	2'249.65		2'249.65	990.35	2'249.65
496	Ingénieur environnement	1'620.00	0.00		0.00	1'620.00	
531	Assurance construction	1'080.00	0.00		0.00	1'080.00	
E) Débours, hausses et imprévus		9'147.60	1'090.00	2'232.55	3'322.55	5'825.05	3'322.55
524	Frais de reproduction	540.00	540.00	2'232.55	2'772.55	-2'232.55	2'772.55
511	Frais du cadastre	486.00			0.00	486.00	
511	Frais du registre foncier	540.00	550.00		550.00	-10.00	550.00
511	Emoluments et frais administratifs	540.00			0.00	540.00	
	Divers et imprévus : 5%	7'041.60			0.00	7'041.60	
	Arrondi	20.40				0.00	
Coût total des travaux TTC		150'000.00	155'939.65	14'706.90	166'006.55	-16'006.55	166'006.55
Solde		-16'006.55					